Le Vicomtois

OCTOBRE
2026



LA VICOMTÉ SUR RANCE



Le mot du Maire

Alain Brombin

Madame, Monsieur,

L'été a été très chaud. Les épisodes caniculaires s'enchaînent et le mercure a battu tous les records. Qui peut s'en étonner ? Les alertes à ce sujet ne manquent pas depuis ces trente dernières années. "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs". Ainsi s'exprimait, en 2002, Jacques Chirac, Président de la République (1995-2007), devant l'assemblée plénière du 4ème Sommet de la Terre en Afrique du Sud. Chronique d'une catastrophe annoncée.

Plus personne ne peut nier cette triste réalité aujourd'hui, pas même les climatosceptiques, victimes eux aussi des coups de chaud comme tout un chacun. Les incendies, inondations, glissements de terrain, et leur lot de drames, viennent compléter ce triste tableau. Aucun pays n'est épargné.

Et pourtant rien ne bouge ou si peu par rapport aux défis à relever. Tout continue comme avant comme si la situation n'était pas si dramatique qu'il y paraît.

Les guerres, les blocus, la hausse des carburants, TotalEnergies et ses profits indécents... "Jusqu'où s'arrêteront-ils ?" disait l'humoriste Coluche. Les décideurs semblent plus préoccupés par leur soif du pouvoir que par l'intérêt général alors que la survie de l'humanité est en jeu. On ne peut pas privilégier les rentes de situation des gros actionnaires d'un côté et agir pour la sauvegarde de notre mère nourricière, la Terre, de l'autre.

Qu'allons-nous laisser aux générations futures ? La jeunesse s'en préoccupe fortement et l'exprime de différentes manières. Aidez-les dans ce combat légitime et agissons ensemble pour l'avenir. Nous le faisons à notre niveau dans notre village en "renaturant", en "désartificialisant" les sols, en replantant. Le jardin gourmand et la sécurisation de la route départementale traversant le centre bourg en sont des exemples concrets. Nous poursuivrons, avec vous, dans ce sens car nous avons toutes et tous notre pierre à poser pour édifier le monde de demain, et ce, dès maintenant.

"Le destin de tous dépend de la conduite de chacun".

Vie municipale 3
La commune vous informe 7
Vie de la commune..... 10
Jeunesse 13
Votre Vicomté..... 16
Bibliothèque..... 19

Directeur de publication : Alain Brombin
Impression : helloprint.fr – Dépôt légal : Octobre 2026

Et si votre photo faisait la Une ?

Tout comme la photo en Une de ce magazine (dont nous remercions le photographe qui souhaite rester anonyme), les photos “coup de cœur” seront mises à l’honneur en couverture des prochains magazines Le Vicomtois.
Paysages, patrimoine, coin insolite, coucher de soleil, moment de vie... **Montrez-nous la commune à travers votre regard.**
Envoyez votre photo* par mail à **mairie@la-vicomte-sur-rance.fr** en indiquant vos coordonnées.

** format portrait en haute résolution*



Conseil municipal du 30 avril 2026 : ce qu'il faut retenir

Treize élus étaient présents et deux avaient donné pouvoir. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité, sauf une.

Budget 2026 de la commune : prudent, sans emprunt

Le budget principal s'équilibre à 1 226 687 € pour le fonctionnement (les dépenses du quotidien : salaires, entretien, énergie, subventions) et à 704 621 € pour l'investissement (les projets qui durent : travaux, équipements).

- L'excédent de 2025 s'élève à 331 305 €. Il s'agit de l'argent non dépensé l'an dernier. 100 000 € sont affectés à l'investissement et 231 305 € sont reportés sur 2026.
- Les grands postes de dépenses : les charges de personnel (près de 500 000 €), les charges courantes (environ 294 000 €) et 427 000 € pour les travaux en cours.
- Aucun nouvel emprunt n'est contracté. La commune rembourse 45 000 € de dettes en 2026.

Le maire a présenté ce budget comme la traduction du programme électoral, « prudent, équilibré et sobre ».

Le budget du port de Lyvet

Le port a son propre budget, distinct de celui de la commune. Il s'élève à 225 140 € en fonctionnement et à 42 599 € en investissement. Il n'y a pas de grand investissement prévu et les recettes sont identiques à celles de l'an dernier.

Du matériel neuf pour les agents techniques

La commune achète une remorque d'arrosage de 800 litres, une débroussailleuse et un souffleur de feuilles pour 8 325 € TTC, auprès de l'entreprise Mazé, qui proposait le meilleur prix.

Avec les travaux sur la route départementale, l'arrosage devenait difficile. Cet achat était envisagé depuis plusieurs années. Il améliore la sécurité et les conditions de travail des agents.

Une nouvelle commission pour les solidarités

Une commission « affaires sociales et solidarités » est créée. Elle réunit des élus et sept habitants volontaires, qui peuvent faire des propositions soumises ensuite au vote du conseil.

Les équipes municipales évoluent

- Le temps de travail augmente pour deux ATSEM (les agents qui assistent les enseignants en maternelle), qui passent à 35 heures par semaine, et pour une agente de cantine, garderie et centre de loisirs, qui passe à 33 h 30.
- Un nouveau poste d'agent de cantine et d'entretien des bâtiments, de 22 heures par semaine, est créé.
- Un poste de secrétaire générale est créé au grade de rédacteur principal de 2e classe, à 35 heures.
- Un agent d'accueil a été recruté pour 2 mois, en juillet et août, pour faire visiter le moulin du Prat.

Questions d'impôts et de coopération

- Une commission communale des impôts directs de 24 membres, mélangeant élus et habitants, a été renouvelée. Elle aide les services fiscaux à évaluer les logements de la commune.
- Vincent Berthelot (titulaire) et Jordan Gouedart (suppléant) représenteront la

commune à la commission qui calcule les compensations financières entre l'Agglomération et les communes lorsque des compétences sont transférées.

Un Baby-foot pour le foyer des jeunes

Un remboursement de 170 € à M. Brombin pour un baby-foot d'occasion a été voté.

Conseil municipal du 18 juin 2026 : ce qu'il faut retenir

Les 15 élus étaient présents et toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

Cantine : de nouveaux tarifs à la rentrée 2026-2027

Le prestataire qui prépare les repas, la cuisine centrale de Plouër-sur-Rance, augmente ses prix de 0,19 € par repas, soit environ 4,7 % pour le tarif le plus élevé. La commune répercute cette hausse. Le tarif dépend du quotient familial (un indicateur calculé selon les revenus et la composition du foyer) :

- jusqu'à 600 € : 0,98 € le repas ;
- de 601 à 900 € : 4,14 € ;
- à partir de 901 € : 4,24 € ;
- repas adulte : 4,71 €.

À partir du 3e enfant, les deux derniers tarifs baissent de 5 centimes. Cinq à six familles de la commune bénéficient du tarif le plus bas.

Urbanisme : le PLUiH révisé

Le PLUiH est le grand document qui fixe où et comment on peut construire, se loger et aménager le territoire des 64 communes de Dinan Agglomération. Il est en cours de révision pour tenir compte des nouvelles lois et de la protection de l'eau, de la biodiversité et du littoral. Le conseil a donné un avis favorable. Des forums expo ouverts à tous se sont tenus en septembre et octobre sur le territoire.

Une enquête publique est prévue avant l'approbation définitive, en 2027. Le dossier complet est consultable en ligne sur le site de Dinan Agglomération.

Eau et assainissement : un réseau vieillissant

Le rapport 2024 sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement a été présenté. Le réseau est ancien. Sa rénovation relève de Dinan Agglomération, qui la finance par un plan d'investissement sur plusieurs années.

Chemin du Doué : un projet pour le hameau

Le hameau subit des inondations régulières et ses poteaux électriques sont très visibles. Les travaux prévus visent à le réaménager et à enterrer les réseaux électriques. Le cabinet PLCE, de Dinan, a été choisi pour concevoir et suivre le chantier (9 950 € HT). Une étude de 3 500 € TTC chiffrera l'enfouissement des réseaux, estimé à 60 000 € TTC pour la commune. Les études auront lieu en 2026 et les travaux, en deux phases, devraient débuter au second semestre 2027. Une réunion publique est prévue pour présenter le projet.



Éclairage public : 20 lampes rénovées

Le Syndicat départemental d'énergie rénovera 20 points lumineux pour 8 055,56 € TTC, avec le soutien du Fonds vert (une aide de l'État). Les travaux pourront être réalisés en 2026.

Autres décisions

- Un agent communal est mis à disposition du SIVOM Le Rocher des 3 communes, 3 heures par semaine, pour la comptabilité et les ressources humaines. Le SIVOM rembourse ce temps de travail à la commune.
- Un cadre a été fixé pour la formation des élus pour le mandat 2026-2032.

Le 11 juin dernier, des élus avec le Maire sont allés défendre l'hôpital public lors du rassemblement de Dinan.



Le 18 juin, lors du Conseil Municipal, nous avons présenté une motion à l'ARS Bretagne, au Préfet des Côtes d'Armor, aux députés et sénateurs du département, à la Directrice du Centre Hospitalier de Dinan et à la presse locale.

Par cette motion, nous :

➡️ réaffirmons notre attachement indéfectible au maintien d'un service d'urgences 24/24 à Dinan

➡️ nous opposons à toute fermeture, réduction d'horaire ou déclassement de service des urgences de Dinan

➡️ demandons de garantir les moyens humains, financiers, matériels nécessaires au fonctionnement des urgences

Conseil municipal du 15 juillet 2026 : ce qu'il faut retenir

Voirie : trois chantiers confiés à Dinan Agglomération

La commune a confié à Dinan Agglomération la réalisation de travaux de voirie sur son territoire, dans le cadre d'une convention. L'Agglomération pilote alors les chantiers à sa place.

Les travaux concernent :

- la Mare aux Renards : 11 772,96 € TTC ;
- la rue de la Source : 10 273,50 € TTC ;
- Foumoy : 4 991,30 € TTC.

Le total est de 27 037,76 € TTC.

Ces travaux ont été **réalisés début septembre.**



Foumoy



Rue de la Source (après)





Rue de la Mare aux Renards





Intégration de la commune de la Vicomté-sur-Rance au réseau Territoires d'Enfance d'UNICEF France

Pour agir localement avec UNICEF France, le réseau national est ouvert à toutes les collectivités. Il s'agit de **sensibiliser et d'accompagner les collectivités à agir pour les enfants au niveau local.**

Comme évoqué dans le programme pour les élections municipales, **la commune de la Vicomté-sur- Rance a candidaté pour intégrer le réseau Territoires d'enfance. Cette candidature a été validée en juillet 2026.**

Lors du Conseil municipal du 15 juillet 2026, Philippe Cherel, responsable du Comité Bretagne, est venu signer la **Charte Territoires d'enfance** en mairie afin d'échanger avec les élus et des bénévoles UNICEF sur toutes les opportunités possibles liées à ce réseau.

Les engagements de l'UNICEF France :

- Développer des événements, projets et outils d'éducation aux droits de l'enfant
- Favoriser les échanges entre le comité local UNICEF et les collectivités
- Proposer un cadre souple, progressif et individualisé aux collectivités



Les engagements des collectivités locales :

- Faire grandir une culture commune des droits de l'enfant dans la commune
- Se mobiliser pour les événements, les campagnes nationales
- Soutenir concrètement cette dynamique par le versement d'une cotisation de 500 euros.

Dinan Agglomération : mieux travailler avec les communes

Jérémy Dauphin, vice-président de Dinan Agglomération, est venu présenter le « Pacte de gouvernance ». Ce document fixe les règles de fonctionnement entre l'Agglomération et les communes, pour des relations plus transparentes.

Les conseillers municipaux pourront désormais participer aux commissions de l'Agglomération, par exemple sur la ruralité, et seront invités à un conseil communautaire.

Ces commissions se réuniront 4 à 5 fois par an.

Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

Informations diverses

- Salle carrelée : les différents devis reçus pour les travaux ont été examinés.
- Roue du moulin du Prat : un premier devis a été reçu pour les travaux nécessaires. Un devis de 644,50 € HT sera signé avec l'entreprise Croix afin d'obtenir un second devis plus complet.

Le procès-verbal du Conseil Municipal de septembre sera disponible après approbation lors du Conseil Municipal du 05 novembre.

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur son site internet, rubrique "Vie municipale".

NOUVEAU

Des permanences d'élus, un samedi par mois !

À votre écoute, près de chez vous

Parce que la vie d'une commune se construit avec ses habitants, la municipalité met en place un **nouveau rendez-vous** : les permanences d'élus.

Un rendez-vous régulier et facile à retenir

Chaque **2ème samedi du mois,** de 10h à 12h, un binôme d'élus vous accueille dans la salle du Conseil à la mairie.
Le principe est simple : vous venez, on vous écoute.

Sans inscription, pour que chacun puisse venir

L'accès est libre et sans rendez-vous.
Que vous ayez une **question précise**, une **difficulté du quotidien**, une **idée pour votre quartier** ou simplement l'**envie d'échanger,** vous pouvez pousser la porte quand vous le souhaitez.



Adriane Hardy et Vincent Pieplu lors de la 1ère permanence des élus le 10/10/2026

LES PROCHAINS RDV

SAMEDI 14 NOVEMBRE
SAMEDI 12 DÉCEMBRE
SAMEDI 9 JANVIER

DE 10H À 12H
SALLE DU CONSEIL, À LA MAIRIE

Pourquoi ce dispositif ?

- **Mieux vous écouter** : chaque habitant doit pouvoir se sentir entendu. Ces temps d'échange permettent de recueillir vos préoccupations de manière organisée et bienveillante, afin qu'aucune demande ne reste sans réponse.

- **Simplifier les échanges** : vous savez désormais à qui vous adresser, où et quand. Ce canal clair et accessible facilite la relation entre la mairie et les habitants. Votre demande sera notée puis relayée aux membres de l'équipe municipale concernés. Un compte rendu est établi après chaque permanence, et fait l'objet d'un suivi.

- **Renforcer la proximité :** en étant présents de façon régulière, nous, élus, gagnons une connaissance plus fine de la réalité vécue dans chaque quartier et construisons avec vous un lien de confiance durable.

Votre avis compte : les premiers enseignements du sondage de début de mandat

Vous avez été 50 à répondre à notre questionnaire sur la vie de la commune : un grand merci !
Vos réponses dessinent un portrait clair — on aime vivre ici — et elles expriment aussi des attentes précises. En voici l'essentiel.

Un cadre de vie qui fait consensus

80 % d'entre vous se disent satisfaits ou très satisfaits de la qualité de vie dans la commune. Un attachement fort ressort, autour de trois points en particulier :

- **La Rance,** citée plus que tout : les bords de Rance, le port de Lyvet, le chemin de halage, les sentiers ;
- **La tranquillité et le caractère rural**, « une commune où il fait bon vivre » ;
- **Le lien social** : la convivialité, l'esprit village, la vie associative, l'accessibilité des élus, sans oublier le Moulin du Prat.
- **L'école et le patrimoine** recueillent eux aussi une large majorité d'avis favorables.



Ce que vous souhaitez améliorer

La voirie et la sécurité routière, en tête des préoccupations, dont la route de Lyvet et l'état de certaines routes.
Trois rues ont déjà été refaites en septembre et un plan pluriannuel de travaux est établi (réfection de voiries, rénovation de l'éclairage au gaz par des LED, sécurisation, enfouissement de réseau). Nous continuerons d'étudier les besoins au fur et à mesure.

Davantage de commerces de proximité, dont une boulangerie.
Nous travaillons au développement de commerces ambulants sur la place de la mairie et avons engagé une réflexion autour d'un nouveau marché local plus dynamique et répondant aux besoins des habitants.

Mobilités douces et transports
Les besoins en pistes cyclables et transports vers les pôles voisins sont identifiés et continueront à être portés auprès de Dinan Agglomération et de la Région.

Un cadre de vie à préserver et à entretenir,
le cimetière et certains hameaux comme le Châtelier.
Une réflexion globale est déjà engagée pour le cimetière : l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires depuis plusieurs années implique de repenser l'aménagement et l'entretien.

Des préoccupations environnementales
nuisances sonores, qualité de l'eau et de l'air, épandages, envasement de la Rance… Certaines relèvent de la commune, d'autres nécessitent un travail avec nos partenaires.

La commune agit notamment au sein de l'association des Maires des communes des bords de Rance pour la préservation de l'estuaire et la gestion durable des sédiments.
Pour la qualité de l'eau, la commune a installé depuis la rentrée une fontaine à eau filtrante dans la salle de restauration de l'école.

Urbanisme, constructions de lotissements et préservation du caractère rural de la commune.
Ces questions nécessitent de trouver un équilibre entre les besoins en logements de la population et des jeunes, la préservation des espaces naturels et agricoles, et le maintien de l'identité de notre commune. Nous y veillons dans le cadre des projets à venir, que nous vous présenterons en réunion publique.

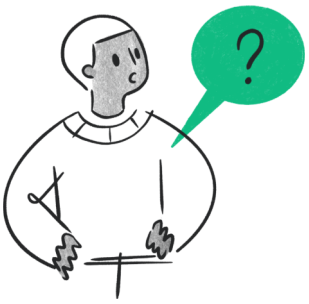
Des projets pour tous les âges
Services aux personnes âgées (portages de repas, visites à domicile, aide aux déplacements pour les courses ou les rdv médicaux), équipements, accueil des nouveaux habitants et information municipale.

Des actions sont en place : accueil des nouveaux habitants lors du forum des associations, livret d'accueil, permanence d'élus, évolution du Vicomtois et développement de nos différents outils d'information (page Instagram, Panneau Pocket, WhatsApp en plus de la page Facebook et du site internet).

Un projet de rénovation de la salle des fêtes est en cours avec des travaux portant notamment sur la salle carrelée, la cuisine, les extérieurs et l'accessibilité.

Et maintenant ?

Ce sondage est un point de départ pour continuer à construire l'action municipale à partir des réalités vécues par les habitants.



Toutes les demandes ne peuvent pas être traitées au même rythme : certaines actions sont engagées, d'autres nécessitent des études, des partenariats ou une programmation dans le temps.

Dans les prochains bulletins, nous reviendrons régulièrement sur les principales préoccupations exprimées et vous informerons de l'avancement des actions.

Une précision, enfin : ces 50 réponses ne reflètent pas encore toute la commune — les plus jeunes et les familles y sont peu représentés. Lors de la prochaine consultation, votre voix comptera d'autant plus : n'hésitez pas à y participer.
Encore merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre. Le dialogue continue !

Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants

Depuis la rentrée, un tout nouveau livret d'accueil est disponible en mairie pour les nouveaux Vicomtois.
Vous y trouverez les informations essentielles sur l'école, les services municipaux, les élus, le patrimoine, la culture, la bibliothèque, les associations et bien d'autres sujets pour faciliter votre quotidien.
Bienvenue à La Vicomté-sur-Rance !



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire

aura lieu le 16 janvier 2027
dans la Salle des Fêtes
accompagnée de son verre de l'amitié



Monsieur Cotiniaux,

100 ans d'histoires et de souvenirs

À 100 ans, M. Cotiniaux incarne une mémoire vivante de notre commune et de notre territoire. De son enfance à la campagne à sa vie de famille et de travail, il nous livre un témoignage précieux sur un siècle déjà bien rempli.

> Vous voyez encore du monde chez vous
> Tant mieux !

Grandir à la campagne

Vous êtes devenu centenaire depuis le 14 septembre dernier ! Vous faites désormais partie des 3 500 hommes dans toute la France à avoir cet âge, ce n'est pas si fréquent. Notre commune, en tout cas, vous salue bien !

Vous n'hésitez pas à raconter votre histoire aux générations suivantes : nous tenons à vous en remercier, car le lien intergénérationnel est très précieux pour tous. Permettez-nous de diffuser quelques souvenirs racontés.

Une vie de travail et de famille

Vous avez quitté l'école très jeune pour travailler dans la ferme de vos parents à Pleudihen, en tant que conducteur de chevaux. Vous avez ensuite travaillé plusieurs années, avant de devenir par la suite instituteur, mais la vie en a décidé autrement (même si vous avez obtenu votre diplôme de professeur des écoles). À 13-14 ans, il fallait conduire les chevaux au labour, les nourrir, les pailler, aller chercher l'eau au puits pour les abreuver quotidiennement. Aller à pied à Plouër pour rencontrer le marchand de chevaux était parfois nécessaire. Partir le lendemain pour aller à Saint-Servan dans la journée afin de livrer et de revenir, et la mince affaire n'en était plus ! Vous avez connu l'époque durant laquelle les hommes, et surtout les femmes, se sont battus pour garder leur terre, travaillant à la main pour participer au travail familial de bêchage afin de retourner la terre. De même, le désherbage pour les pommes de terre, c'était avec une houe et à la main (sans les gants bien sûr).

Après votre mariage dans les années 50, vous avez travaillé dans une coopérative agricole. Il fallait « être sportif » aussi car à l'époque, les sacs de blé ou les sacs d'engrais à soulever pour les empiler pouvaient bien peser 100 kg.
Dans votre maison à la Vicomté, il a fallu aussi construire la cuisine, la chambre à côté de celle-ci, le garage pour loger votre camion. Vous avez connu l'époque où on achetait une maison avec de la terre battue au sol, pas d'eau, pas de chambre au-dessus (par contre, il y avait un grenier dans lequel l'habitante précédente mettait de la paille).

Un siècle de souvenirs

Vous avez eu 7 enfants. Aujourd'hui, vous êtes entouré de 15 petits-enfants et d'un peu plus d'arrière-petits-enfants. Comme vous le dites, « vous voyez encore du monde chez vous ». Tant mieux ! Vos années en tant que secrétaire au club de foot de Pleudihen vous ont sans doute habitué à discuter avec beaucoup de monde. En tout cas, vous avez su intéresser les CM1-CM2 en juin dernier en leur parlant de l'école que vous avez connue, par exemple. Chapeau et merci pour eux !

Bonne continuation M. Cotiniaux !
Pour information, afin d'être ce que l'on appelle « un supercentenaire », il faut avoir 110 ans : pas facile !
Propos recueillis par Yves Morin, Alain Brombin et rédigés dans le cadre du Vicomtois par Caroline Léon-Cousin.

Moulin du Prat : un joyau de la Rance en panne, une collecte de dons pour le remettre en marche

Attesté dès 1512, le moulin à marée du Prat est l'un des rares moulins à marée encore en fonctionnement en Bretagne. Acquis par la commune en 1994 alors qu'il était en ruine, il a été sauvé grâce à l'engagement des élus, des bénévoles et de nombreux partenaires : ouverture au public en 2002, remise en état du mécanisme de mouture en 2006, reconstruction de la roue à aubes en 2025.

Une pièce maîtresse à remplacer



En juin 2026, l'extrémité de l'arbre de transmission, vieux de deux siècles, a cédé. Sans cette pièce, la roue ne peut plus entraîner les meules et le moulin ne peut plus moudre le grain. Le montant des travaux s'élève à près de 25 500 € HT. Bénévoles et élus réaliseront également certaines tâches, comme le désenvasement de la roue.

Pour financer la restauration du mécanisme de mouture, la commune, avec l'appui de l'association Un soir au moulin du Prat, a lancé le 8 octobre une collecte de dons sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Une mobilisation qui s'inscrit dans la durée

Cet appel aux dons prolonge le travail mené depuis près de trente ans par les élus et les bénévoles de l'association pour entretenir et préserver le moulin. Toute l'année, des visites guidées sont proposées aux groupes, et chaque été, les portes s'ouvrent à tous les visiteurs. S'y ajoutent des animations spéciales, comme lors des Journées Européennes du Patrimoine : visites guidées, restauration sur place, fabrication du pain au four... Cette année encore, près de 400 personnes y ont participé.

Le moulin est un bien patrimonial rare, aimé des habitants comme des visiteurs. Situé dans un environnement naturel remarquable, il invite aussi à la promenade et à la découverte : sa digue, son étang et le chemin du meunier ravissent les randonneurs comme les passionnés de patrimoine.



Parlez-en autour de vous !

Flyers disponibles en mairie

Faire connaître la collecte

Le rôle de l'association est désormais de faire connaître le lancement de l'opération au plus grand nombre : distribution de flyers dans les communes voisines, lors des animations et des événements, mais aussi auprès des entreprises, des établissements et des partenaires du territoire.

Une fois restauré, le moulin pourra de nouveau moudre le sarrasin et accueillir visiteurs, écoles et centres de loisirs.

Merci à tous ceux qui, par leur présence, leur temps ou leur générosité, font vivre le moulin du Prat.



Jean-Louis Rucet, Président de l'Association Un soir au moulin du Prat, Gilles De Mont-Marin, Délégué territorial de la Fondation du patrimoine, Alain Brombin, Maire de La Vicomté-sur-Rance, lors de la signature de la Convention le 08/10/26.

Comment donner ?

Chacun peut contribuer à la hauteur de ses moyens et bénéficier d'une réduction d'impôt : 66 % du don pour les particuliers, 75 % pour les personnes imposables à l'IFI et 60 % pour les entreprises.

En ligne : **www.fondation-patrimoine.org/106093**

Par chèque : à l'aide du bulletin de don figurant sur le flyer, à adresser à la Fondation du patrimoine, pour que votre don soit bien attribué au moulin du Prat.

Ils ont visité le moulin du Prat...

Cet été 2026, 103 visiteurs ont pris le temps de répondre à notre sondage, et le verdict est sans appel : ils ont adoré !

4,86/5 : la note moyenne

Neuf visiteurs sur dix ont mis la note maximale. Parmi les mots qui reviennent : « magnifique », « très ludique », « super intéressant », « bravo ».

Une visite qui fait mouche

Guides « passionnés », explications « claires et précises », film et reconstitution « très parlants » : l'accueil des bénévoles fait l'unanimité. Un petit visiteur de 9 ans a même « appris beaucoup de choses » !

Un moulin qui attire de partout

Neuf visiteurs sur dix découvraient le moulin pour la première fois. Ils viennent de toute la France, de Perpignan à Metz, de Digne-les-Bains à Cherbourg, mais aussi des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse.

Leur seul regret : que la roue ne tourne pas !

« Dommage qu'elle ne tourne pas », « nous reviendrons » : c'est le message que nous avons entendu. Avec votre aide, le moulin du Prat tournera de nouveau !



Une nouvelle année scolaire à l'école publique Tiphaine Raguenel

Mardi 1er septembre, les élèves ont repris le chemin des classes, heureux de retrouver leurs camarades, leurs enseignants et leur école, et prêts à se lancer dans une nouvelle année riche en découvertes et en apprentissages.

Cette rentrée accueille **102 élèves**, répartis sur cinq classes. Toute l'équipe éducative est mobilisée pour accompagner les enfants tout au long de l'année, favoriser leur épanouissement et leur permettre de progresser dans un cadre bienveillant, propice aux apprentissages et à la vie collective.

Cette année est également marquée par l'arrivée d'un **nouveau collègue, Corenthin Thibert, qui prend en charge la classe de CE1-CE2.** Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'école et une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.
Par ailleurs, **Mme Muriel Leblanc, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH)**, est présente au sein de l'établissement afin de contribuer à l'accompagnement des élèves qui en ont besoin et de **favoriser une école toujours plus inclusive.**

Comme chaque année, de nombreux **projets pédagogiques** sont en préparation. L'école poursuivra notamment ses collaborations avec le **Kiosque de Dinan, la Maison de la Rance, le service sanitaire de l'Université de Rennes, l'Unicef ainsi que la bibliothèque communale.** Ces partenariats offrent aux élèves de belles occasions d'apprendre autrement, de découvrir leur environnement, de développer leur curiosité et de s'ouvrir à la culture, à la nature et à la santé.
D'autres projets sont également à l'étude pour enrichir cette nouvelle année scolaire. Parmi eux, un **voyage à Guernesey** est notamment envisagé pour les élèves de CM1-CM2.

La mise en place de ces nombreux projets est rendue possible grâce au **soutien précieux de l'Amicale laïque et de la municipalité**, qui accompagnent les enseignants dans leurs initiatives et contribuent à offrir aux élèves des expériences éducatives variées et enrichissantes.

Toute l'équipe de l'école publique Tiphaine Raguenel souhaite à l'ensemble des élèves une très belle année scolaire, pleine de réussites, de projets et de découvertes !

L'équipe enseignante



Rentrée scolaire de septembre 2027

Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2027 peuvent dès à présent prendre contact avec Mme Achten, la directrice de l'école, au **02 96 82 37 70** afin d'obtenir les renseignements nécessaires et d'effectuer les démarches d'inscription.

Rénovation des murs d'enceinte et nouvelle fontaine à eau

D'avril à juillet, pendant les mercredis et les vacances scolaires, les agents communaux ont œuvré à la **rénovation des murs en pierre de l'école** (mur d'enceinte et bâtiments). Du beau travail !
La commune a également décidé d'installer une **fontaine à eau filtrante** dans la salle de restauration de l'école, afin d'offrir aux enfants une eau de meilleure qualité et avec un goût amélioré.

Le Foyer des jeunes : une belle dynamique depuis juin

Lancé en juin 2026 avec l'organisation d'Olympiades, le Foyer des jeunes de La Vicomté-sur-Rance rencontre déjà un joli succès ! L'objectif est simple : offrir aux jeunes **un lieu où ils peuvent se retrouver, s'amuser, partager de bons moments entre copains… Mais aussi et surtout être accompagnés pour donner vie à leurs idées et à leurs projets.**

Un véritable noyau dur s'est progressivement constitué, et le moins que l'on puisse dire, c'est que les idées ne manquent pas. Sorties dans la commune ou à l'extérieur, projets créatifs, repas conviviaux, soirées cinéma… L'imagination est au rendez-vous !

L'équipe municipale souhaite **aller plus loin** que la simple mise à disposition d'un lieu : les jeunes sont accompagnés pour réaliser de vrais projets, jusqu'à leur concrétisation. Avec eux, nous travaillons sur les budgets, l'organisation, les démarches et tous les aspects pratiques nécessaires pour que leurs idées puissent réellement voir le jour. **L'objectif est de leur permettre de passer de « on pourrait faire ça ! » à « on l'a fait ! ».**

Et bien sûr, le Foyer est aussi un lieu où l'on peut simplement venir se retrouver et s'amuser. Du matériel de jeux d'extérieur et d'activités manuelles a été acheté pour permettre à chacun de profiter du lieu et de partager un moment entre amis. **Un élu est présent pour veiller au bon déroulement des activités… Et, pourquoi pas, participer aux jeux lui aussi !**



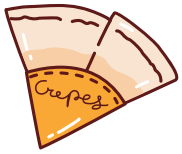
Inauguration du Foyer le 13 juin, avec des jeux de plein air sur le terrain, le city et dans le Foyer.

Enfin, comme promis, la commune poursuit également sa réflexion autour de **la création d'un Conseil Municipal des jeunes.** Une nouvelle étape pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'investir davantage dans la vie de la commune, de faire entendre leurs idées et de participer à la construction de projets pour La Vicomté-sur-Rance.

Une belle énergie est donc en train de naître chez les jeunes Vicomtois… Et ce n'est que le début !

Des initiatives pour financer les activités du foyer

Pour financer des sorties et des activités, les jeunes ont décidé de vendre des objets confectionnés par leurs soins : scoubidous, tresses, origamis.
Les premiers clients seront les convives du repas communal du 8 novembre.



Les jeunes participeront également à des **ventes de crêpes, place de la mairie.**
Une 1ère vente est déjà prévue **le 20 novembre prochain,** qui sera également l'occasion de célébrer l'anniversaire de la **proclamation de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.**
Suivez leur actualité sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.

Déjà le plein d'activités au Foyer



Dans le cadre du projet "activités créatives", une habitante de la Vicomté-sur-Rance, Anne de la Bellière, a proposé de transmettre son savoir-faire sur l'art du vitrail le mercredi 16 septembre. Les jeunes ont pu s'initier à cet art et réaliser leur premier vitrail.
Ils réalisent aussi des origamis les mercredis pour le repas communal.



Dans le cadre du projet " jeux sportifs", le Foyer s'est équipé d'un baby foot, de divers ballons, de raquettes. Les jeunes aimeraient organiser une journée sportive à la Vicomté-sur-Rance comme en juin dernier mais cette fois, avec des jeux d'eau !



Mathéo Perrot, jeune de 16 ans formé et habilité à intervenir dans les établissements scolaires au sujet du harcèlement scolaire, a souhaité partager ses connaissances. Il donne rendez-vous à tous les jeunes de la commune le **mercredi 4 novembre au Foyer à 18h.**

Dans le cadre du projet "coin lecture", un canapé a été donné au Foyer par une habitante de la Vicomté-sur-Rance. Les jeunes pourront s'installer confortablement, au chaud. Des livres du prix lecture Unicef seront achetés afin de pouvoir discuter et échanger sur des livres pour les 9- 12 ans.



Les jeunes sont invités **tous les mercredis de 18h à 19h** dans la salle du Foyer en face du city stade afin de participer et proposer de nouvelles activités.
Animations et horaires d'ouverture à suivre le site et les réseaux.

Merci à tous les habitants, prêts à aider et à transmettre leurs savoir-faire !
Merci aux jeunes de s'investir dans de tels projets ouverts à tous !

Un petit coup de pouce pour le Foyer des jeunes ?

Un lieu pour les jeunes, ça demande à être décoré, animé... Et ils auraient bien besoin d'un petit coup de pouce.

Pour cela, ils font un appel aux dons.

Auriez-vous, dans vos placards et vos greniers :

- Des jeux de société
- Des feuilles, cahiers, crayons, peinture, pinceaux, tableaux, chevalets...
- Des décorations de Noël
- De quoi décorer les murs du foyer
- Des jeux d'extérieur
- De la laine, des aiguilles, des crochets...
- De la vaisselle (pour nos goûters et repas)
- Du mobilier (tables, bancs, poufs, étagères)





Et si on se racontait la Vicomté ?

Ce nouvel épisode raconte **La Vicomté dans les années 60-70.**
Le narrateur n'est pas né à la Vicomté mais il avait 15 ans lorsque ses parents ont acheté une maison au Port de Lyvet (et non du Lyvet) afin de se rapprocher de sa grand-mère, qui habitait à Saint-Malo. Il raconte sa jeunesse avec ses cinq frères et sœurs ainsi que son intégration dans la commune.
Bonne lecture !

épisode 2

Souvenirs de cette époque

Le village de Lyvet n'avait pas le même aspect qu'aujourd'hui.
Avant le barrage de la Rance, la mer pouvait, lors des fortes marées, entrer au rez-de-chaussée des maisons, mais nous n'avons pas connu cette époque car, en 1964, le barrage était pratiquement achevé et empêchait la marée de remonter dans la Rance fluviale.
Lorsque nous sommes arrivés à Lyvet, il n'y avait ni ponton, ni port de plaisance. Seuls 2 ou 3 bateaux-carrelets étaient amarrés au quai. Des retraités s'en servaient pour tenter de piéger le poisson en descendant et remontant leurs grands filets. Un ou deux chalands avaient leur place attitrée sur le quai. On voyait régulièrement la péniche « le Louis », chargée de sable, remonter la Rance et passer l'écluse.
Les matelots devaient descendre leur mât pour passer sous le pont du Châtelier. Ce n'est que dans les années 70 que René Pléven, président du conseil général, exauça le vœu des commerçants dinannais de faciliter l'accès des bateaux de plaisance jusqu'à Dinan, en créant une partie pivotante du pont (afin qu'il n'y ait plus besoin de démâter pour passer sous le pont). On en profita pour refaire les portes de l'écluse.
Vers 1968-1970, un dancing, aménagé dans la vedette « le Solidor », amarrée au quai, non loin de l'actuelle capitainerie, fit le bonheur des fêtards de la région, mais aussi le malheur des habitants du port en raison des allées et venues incessantes le week-end et du niveau de décibels de la sono. La préfecture a mis fin à cette aventure au bout de quelques années d'exploitation, pour des raisons de sécurité.

Lyvet, village excentré par rapport au bourg, n'était toutefois pas vraiment isolé.
En effet, il ne se passait pas une journée sans que le klaxon du boulanger ou celui des deux bouchers installés au bourg ne se

> **Avant le barrage de la Rance, la mer pouvait, lors des fortes marées, entrer au rez-de-chaussée des maisons.**



source photo :
http://valderance.free.fr/valimage/lyvet2.jpg

> **Les matelots devaient descendre leur mât pour passer sous le pont du Châtelier.**

signale à l'attention des habitants du village.
Pour acheter lait, beurre, œufs ou pommes de terre, il nous suffisait de monter la côte pour les trouver dans l'une des quelque dix exploitations agricoles de la Vicomté. Lorsqu'on avait besoin de faire le plein d'essence on allait à la station d'essence, face à la mairie. Le pompiste, qui tenait un bar-épicerie à l'emplacement de l'actuelle « Vicomtoise », ne craignait pas de servir l'essence, « la cigarette au bec ».

Pour acheter lait, beurre, œufs ou pommes de terre, il nous suffisait de monter la côte pour les trouver dans l'une des quelque dix exploitations agricoles de la Vicomté.

Il y avait aussi le téléphone à Lyvet, au moins chez PAPE qui tenait un café (à l'emplacement du Lyvet Gourmand) et chez nous. À l'époque, il n'y avait guère que 10 téléphones à La Vicomté pour une population d'environ 800 habitants.



Il fallait passer par une opératrice, qui nous mettait en relation avec le numéro sollicité. Cela pouvait demander « un certain temps », comme le disait Fernand Raynaud... Il va de soi que les détenteurs de téléphones accueillaient volontiers leurs voisins en cas d'appel urgent. Les téléphones portables n'existaient pas encore, même en rêve...

Pour aller aux collèges et lycées à Dinan, nous avions le train à La Hisse.
Avec mes frères et sœurs, par tous les temps, nous montions le matin à La Hisse, à pied ou à vélo vers 7 h 45. Cette route n'était guère fréquentée. Nous y retrouvions nos camarades montés aux gares précédentes. On rentrait le soir par le train de 18h.
Il n'y avait pas que des scolaires dans la « Micheline ». Dinan étant une ville de garnison et Guingamp un centre de sélection, cette ligne était très fréquentée par les militaires et les futurs conscrits. Les jours de « Quille » l'ambiance était assurée !

Il n'existait guère de loisirs pour les jeunes de la commune.
Il fallait aller à Dinan pour pratiquer divers sports, pour fréquenter la bibliothèque municipale (salle vétuste et exiguë au premier étage de la mairie) ou aller au cinéma. Tous les foyers n'avaient pas la télévision. Nous avons attendu 1969 et la mission Apollo 11 sur la lune pour avoir un poste (noir et blanc).
Toutefois, vers 1966, nous avons entendu parler de la troupe de théâtre que l'abbé Gaubert, « recteur » de la paroisse, avait mise sur pied. Nous y avons retrouvé un certain nombre de jeunes de notre âge et avons appris à parler en public lors des représentations que nous donnions à la salle des fêtes de la Vicomté (la salle carrelée n'existait pas à l'époque). Je remercie celle qui nous a invités à rejoindre cette troupe : qu'elle sache que son initiative a amplement contribué à notre intégration dans la commune !

Éloignement de la Vicomté, puis retour pour la retraite.

Après m'être éloigné de la Vicomté pour mes études et ma vie professionnelle, je suis revenu sur les bords de Rance il y a une dizaine d'années avec mon épouse.
Rapidement, nous avons intégré **l'association l'ABVAL (Association Bien Vivre à Lyvet)**. Cette association, créée en 2008, a notamment fait un remarquable travail de collecte des souvenirs des personnes âgées ayant connu Lyvet au cours des décennies écoulées et enregistré leurs témoignages.
À présent, cette association a surtout pour but de créer du lien entre les habitants de Lyvet et au-delà. Elle organise des visites et rencontres pour nous enrichir de l'expérience des autres. Au nombre des activités de cette année, on peut mentionner : une conférence sur la radioactivité, les visites de Fort la Latte et de Granville, une sortie à Chausey. En septembre nous irons visiter le musée des Beaux-Arts de Rennes et l'exposition sur le deuxième procès Dreyfus, qui eut lieu en 1899 en cette ville.
Ensuite nous découvrirons, à la bibliothèque de Dinan, les fonds qui ne sont habituellement pas accessibles au public ».

Propos recueillis par Caroline Léon-Cousin, adjointe

La plante du coin : une orchidée sauvage

Le long des sentiers de randonnée et même sur les bas-côtés des routes, vous aurez certainement la chance d'observer **une des 34 orchidées sauvages de Bretagne.**

Ce bijou, au feuillage en tenue de camouflage, se love aisément parmi les herbes. On l'a tout simplement baptisé **Orchis mâle** (Orchis mascula) en raison de ses deux tubercules souterrains. Entre avril et juin, la plante vivace produit des hampes robustes (20 cm de haut) couvertes de petites fleurs pourpre rosé.

Pas question de cueillir des bouquets et encore moins d'arracher des plants déjà fragilisés par l'artificialisation des terres et les traitements chimiques.

Aujourd'hui, le fauchage tardif, l'éco-pâturage et la bonne gestion de nos espaces naturels vont dans le bon sens pour la préservation de ces colonies d'orchidées si appréciées des insectes butineurs.

P-Y Nédélec



La rentrée littéraire s'invite dans les rayons !

Avec près d'une **quarantaine de nouveautés en rayon,** venez découvrir les ouvrages qui font l'actualité littéraire du moment ! Romans, bandes dessinées, mangas... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Une sélection à feuilleter

Côté **romans adultes,** vous retrouverez *Un jour sans femme* de Laetitia Colombani, *Retour à Folegandros* d'Agnès Martin-Lugand, ou encore *C'était ça ou mourir* de Thélyson Orélien.
Les jeunes amateurs de **BD** ne seront pas en reste : le dernier tome des *Sœurs Grémillet*, les trois tomes de la nouvelle série *Mi-Mouche* et le dernier volet du **manga** *Spy Family* vous attendent.

Un fonds qui s'enrichit toute l'année

Ces nouveautés ne sont qu'un aperçu : en 2026, la bibliothèque a acquis une **centaine de nouveaux ouvrages.** Elle bénéficie en outre de la **navette de la BCA**, qui lui apporte chaque année quelque 300 ouvrages, ainsi que des CD et des DVD.

Tout un réseau à votre disposition

Les lecteurs ont également accès, entièrement gratuitement, au réseau de bibliothèques **Lirici** de Dinan Agglomération. Un choix considérable, à portée de carte de lecteur !

BCA Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor

Lirici réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération

Et des livres à petit prix

La bibliothèque procède en continu au désherbage de ses rayons : les ouvrages retirés des collections sont proposés à la vente entre 0,50 € et 1 €. De quoi se faire plaisir à moindre coût.

Toute l'équipe vous attend, pour un conseil, une envie de lecture ou simplement le plaisir de flâner entre les rayons.



Désherbage

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h30 - 17h30
Samedi : 10h - 12h



Présentoir des nouveautés romans adultes



BD, revues, mangas, romans jeunesse

L'annuaire Vicomtois

Vos commerces

La Pointe, bar-tabac-restaurant-épicerie, 02 96 83 21 13
du lundi au vendredi, 7h-13h / 17h-19h - Samedi, 8h-13h
La Vicomtoise, restaurant cuisine du marché et conserverie,
du lundi au samedi 02 96 41 96 09
Le Lyvet Gourmand, restaurant, 02 96 41 45 48
tous les jours, 11h-14h / 19h-21h30.
Le St Patrick, pizzeria-restaurant Fish & Chips, 02 96 83 21 06
Garage Wehrle, du lundi au vendredi, 8h-12h/14h-18h, 02 96 83 21 20

Vos commerces ambulants, place de la mairie

Lulu Pizz', le mercredi soir, 06 01 15 55 49
Foodtruck Yatai Sane Rāmen, japonais, le jeudi soir, 06 02 16 94 05
Romain artisan boulanger, les mardis et jeudis de 16h à 18h, 06 51 65 71 23
Martine, **crêpes et galettes**, les mardis de 16h à 18h
KoMi KoMi, **traiteur japonais** (Gyozas, Udons, Mochis...), mardi soir de 16h à 18h30, 06 72 09 95 98

Les services de la commune

Bibliothèque, ouverte lundi 16h30 - 18h30, mercredi 15h30 - 17h30, samedi 10h - 12h
contact : bibliolavicomte@gmail.com | 06 87 36 80 23
Garderie scolaire, 02 96 83 26 25
Ecole Tiphaine Raguenel, 02 96 82 37 70
Port de Lyvet, bureau ouvert en saison, d'avril à septembre. 02 96 83 35 57
Commission sociale et solidaire, contact via la mairie

Numéros utiles

SAMU 15**, Numéro d'urgence** 112, **Gendarmerie** 17, **Pompiers** 18
Cabinet infirmier 36 bis rue de la mairie sur rdv au cabinet - 02 96 80 41 16 ou 06 30 76 22 01

Ouest France correspondante : Catherine Davy ; c.davy22@gmail.com ; 0607573920
Le Petit Bleu correspondante : Alexandra Legru ; alexandra.legru@hotmail.fr ; 0623495665



Mairie ouverte en semaine de 8h30 à 12h30
le mercredi : 8h30-12h30, 13h30-17h

02 96 83 21 41

mairielavicomte@orange.fr

www.la-vicomte-sur-rance.fr

Panneau Pocket